BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Ce bulletin, rempli et signé, est à glisser dans l'enveloppe « T » ci-jointe, avec votre règlement d'adhésion si nécessaire, à l'exclusion de tout autre document, sans l'affranchir, et à poster.

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2026

Si vous avez opté pour une adhésion renouvelable automatiquement, il est inutile de remplir ce formulaire. Vous pouvez aussi adhérer et régler votre cotisation par Internet en vous connectant sur notre site internet : **www.ilesaintmarcouf.com**, puis en sélectionnant « Soutenir », puis « Adhérer », et en vous laissant guider.

Nom :
Prénoms :
Adresse :
Code postal et commune :
Courriel (en lettres capitales) :
Je donne mon consentement au recueil et à l'utilisation des données me concernant par l'AILSM aux fins de gestion et d'information sur les activités et évènements organisés par l'association. L'AILSM s'engage à ne pas divulguer, de quelque façon que ce soit, les informations personnelles me concernant, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).
Je souhaite : (cocher la case correspondante) adhérer à l'association renouveler mon adhésion
cotisation annuelle individuelle : 20 €
cotisation annuelle couple : 30 €
cotisation annuelle famille : 30 € + 10 € par enfant mineur
ou 20 € + 10 € par enfant mineur pour un parent seul
Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Signature:



L'association des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf étant déclarée d'intérêt général, elle est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une déduction des revenus imposables de l'année au cours de laquelle le don est effectué, dans la limite de 66 %.

ATTENTION, POUR ÊTRE DÉDUCTIBLE DES REVENUS 2025, LE DON DOIT ÊTRE EFFECTUÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Nom :	
Prénoms :	
Adresse :	
Code postal et commune :	

Pour effectuer un don déductible de mes revenus 2025

Montant du don :
Chèque à l'ordre de « AILSM », à joindre dans l'enveloppe « T » préaffranchie,
avec votre bulletin-réponse et, le cas échéant, votre adhésion.



Don par chèque :

Don en ligne:

Vous pouvez effectuer votre don directement sur le site internet de l'association : https://www.ilesaintmarcouf.com/soutenir-le-projet/dons/

Signature (obligatoire):